



EN QUATRE ANS ON PREND RACINE
p.a. SOS -asile Vaud
case postale 3928, 1002 Lausanne
tél: 021/351 25 60
fax: 021/351 25 52
enquatreansonprendracine@bluewin.ch
www.refuge-kosovo.ch
ccp: 17-733 814-3

Coordination Asile
c/o SOS-Asile Vaud
CP 7489
1002 Lausanne
coordination@romandie.com,
par téléphone: 076 4260622
ccp: SOS-Asile Vaud CCP 10-24739-4
mention coordination 523

Le refuge de Vevey

Jeudi 25 novembre 2004, un Refuge s'est ouvert à Vevey, à l'église Sainte-Claire. Les Memetovic, une famille du Sud Serbie avec trois enfants adolescents y ont trouvé refuge. La Coordination Asile Riviera avec les églises, les syndicats, des associations locales, la population alentours, tous se mobilisent. Chacun confirme son engagement pratique à la cause des 523 (qui sont en réalité au moins 680) déboutés du Protocole signé à la fin mai 2004 entre le Conseil d'Etat vaudois et l'ODR de Monsieur Blocher pour liquider "les cas circulaires".

Dimanche 28 novembre 2004, la Maison des Migrations et Refuge de la Coordination Asile Lausanne a migré. Elle a quitté la Paroisse catholique du Saint-Rédempteur. Elle est accueillie par la paroisse protestante de Saint-Paul (av. de France 41b – à 700 m. de Chauderon). La famille Kollani et ses trois enfants y trouvent toujours refuge. La famille Demiri et une FKI (Femme Kosovare Isolée), M. Karameta, ont trouvé refuge auprès de personnes privées ; ils ont choisi de se faire représenter au SPOP le 24.11.04.

Hier mardi 30 novembre, Yves Christen, ancien syndic de Vevey, conseiller national radical (ancien président), président du Nomes (Nouveau Mouvement Européen Suisse) a accepté de parrainer la Maison des Migrations et Refuge de la Riviera.

Mardi 30 novembre 2004 à Lausanne, Pierre-Yves Maillard est assermenté et entré en fonction : Conseiller d'Etat en charge du Département de la Santé et de l'action sociale. « Dans les cas graves, il faut faire état de ses divergences, mais ce n'est pas ce que je rechercherai à priori » (La Presse Riviera Chablais 1.12.04). Jean-Claude Mermoud prend en charge le DIRE.

Mardi 30 novembre 2004, c'est aussi la date butoir assignée au GTM (Groupe de Travail Mixte) pour la transmission de nouveaux cas à l'ODR.

Mardi 30 novembre 2004, Amnesty International adresse un courrier URGENT au Conseil d'Etat concernant les résultats du GTM.

« Une loi immorale, si on ne peut la faire révoquer, il faut la braver » ...

Alexandre Vinet 1797-1847

... il faut la braver ... et lui trouver une solution "honorabile et réelle", entre tous, hommes de bonne volonté !

En solidarité avec cette démarche ...

**- ici au Piquet de solidarité ou au Refuge dans l'église Saint-Paul, av. de France 41b
- procurez-vous un drapeau "STOP aux RENVOIS" ! Suspendez-le à votre balcon !**

1.12.04 j.oz

Piquet de solidarité chaque mercredi 17.30 – 18.30 h. Place de la Palud

Permanences au Refuge du St-Rédempteur 24/24 heures - nous avons besoin de chacun-e ! Venez !